

Dépister le cancer du sein: le mammotest

Si vous demandez aux femmes de quel cancer elles ont le plus peur, probablement citeront-elles rapidement celui du **sein**. Elles ont raison. Une femme sur 9 à 11 en sera atteinte au cours de sa vie.



Dans près de trois-quarts des cas, il apparaît après 50 ans. Et, dans la moitié des cas, il frappe entre 50 et 69 ans : pour cette tranche d'âge, il est aussi le premier facteur de mortalité.

Dans un tel contexte, le dépistage de ce cancer est considéré comme une priorité de santé publique : plus la maladie est découverte à un stade précoce, plus les chances de guérison augmentent.

Les femmes de **50 à 69 ans** sont donc invitées à pratiquer **gratuitement, une fois tous les deux ans**, un examen d'imagerie, une mammographie de dépistage, appelé **Mammotest** dans le cadre du Programme de dépistage organisé dans notre pays.

Feu rouge : dans notre pays, \pm 9.400 nouveaux cas de cancer du sein sont découverts tous les ans : environ 3 femmes sur 4 en guérissent. Mais plus de 2.000 en meurent chaque année.

Les objectifs du dépistage

Comme tout **dépistage** systématique, le Mammotest s'adresse **aux femmes qui ne présentent aucun signe** inquiétant évoquant le cancer du sein.

Feu rouge : quand il y a des signes inquiétants, il ne faut évidemment pas attendre le dépistage mais consulter un médecin sans tarder.

Sur 1000 femmes qui participent à ce programme de dépistage, \pm 930 vont être rassurées par la seule radiographie, car celle-ci ne révélera rien d'inquiétant.

Parmi les \pm 70 femmes chez lesquelles le dépistage montrera une anomalie, seuls 6 à 8 cas de cancer, souvent débutants, seront confirmés par des examens complémentaires.

En généralisant ce **dépistage précoce, régulier et systématique**, les spécialistes estiment que plusieurs centaines de décès par an pourraient être évités.

En détectant des cancers débutants, ils espèrent également rendre les traitements et les interventions chirurgicales moins lourds et donc préserver la qualité de vie ou de survie des femmes atteintes.

Cependant, le dépistage amène aussi des **angoisses** inutiles pour les femmes chez qui on détecte des anomalies et qui n'ont *in fine* pas de cancer.

Par ailleurs, on peut aussi se demander si certains cancers très petits ne disparaîtraient pas spontanément, sans traitement, mais à l'heure actuelle, il est impossible de prédire quels cancers risquent de grandir ou de régresser.

Au total, les spécialistes de toute l'Europe se sont mis d'accord pour considérer que, sur base des connaissances actuelles, le dépistage dans un cadre de programme organisé (Mammotest) présente plus d'avantages que d'inconvénients.

Le Mammotest n'est pas destiné aux **femmes qui présentent des facteurs de risques accrus** de développer un cancer du sein, par exemple pour des raisons génétiques ou héréditaires. A tout âge, ces femmes doivent faire l'objet d'un **suivi plus intensif**, déterminé en concertation avec leur médecin généraliste ou leur gynécologue.

Feu vert : le dépistage dans le cadre d'un programme organisé et évalué, comme le Mammotest, réduit au minimum le risque de soumettre à des examens inutiles une majorité de femmes non concernées par le cancer du sein.

Le BA-BA du Mammotest

A partir de 50 ans, tous les 2 ans, les femmes reçoivent une lettre les invitant à prendre rendez-vous dans un des **centres agréés par le programme Mammotest**. La liste des centres agréés est consultable sur le [site](#) du programme. Mais rien n'empêche le médecin généraliste ou le gynécologue de prescrire cet examen.

La mammographie se pratique torse dénudé. Les bijoux doivent être évités, tout comme l'usage du déodorant. Pour la prise des clichés, le sein est comprimé dans l'appareil pendant quelques secondes, sous

différents angles. La pression exercée peut s'avérer désagréable. En tout, l'examen ne dépasse pas une dizaine de minutes.

Dans les 10 jours ouvrables qui suivent le Mammotest, le médecin choisi par la patiente reçoit les résultats.

La détection d'une anomalie n'est pas forcément un signe de cancer : elle implique cependant que le médecin demande d'autres examens pour préciser le diagnostic. Un examen clinique, des clichés supplémentaires, une échographie, parfois une ponction ou une biopsie (un prélèvement dans le sein à l'aide d'une aiguille), permettent alors d'exclure ou de confirmer une lésion précancéreuse ou un cancer. Dans 9 cas sur 10, l'anomalie détectée est sans gravité.

Feu rouge : l'apparition d'un cancer entre 2 dépistages est rare, mais elle n'est pas impossible. En cas de symptôme inhabituel dans un sein, n'hésitez pas à consulter votre médecin.

Les particularités du Mammotest

Pour garantir sa fiabilité, le programme Mammotest répond à des normes de qualité particulièrement sévères. Les services de radiologie agréés par la Communauté française sont soumis à des règles strictes. Elles concernent par exemple le contrôle des appareils, afin qu'ils envoient le taux le plus faible possible de rayons.

Les techniciens qui effectuent l'examen sont formés au bon positionnement des seins et à la réalisation de clichés de qualité.

Enfin, les radios sont lues par deux médecins spécialistes en radiologie, dans des lieux différents et de manière indépendante. En cas de désaccord, un 3^e avis est demandé. La 2^e lecture des radios est une garantie supplémentaire : elle permet de détecter 10 % d'anomalies ou de petits cancers qui n'avaient pas été vus par le premier radiologue.

Certaines femmes, parfois habituées à des « bilans sénologiques » auprès de radiologues privés, hésitent à entrer dans ce programme. Elles passent généralement une échographie en même temps que la mammographie. Or cet examen peut être source de fausses alertes ; de nombreux experts estiment qu'il devrait être utilement réservé à la mise au point en cas d'anomalie au Mammotest, ou aux femmes dont les seins sont particulièrement denses. Pourquoi ne pas discuter avec le médecin de l'usage de cet examen peut-être inutile d'emblée?

Feu orange : dans l'état actuel des connaissances, le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) a estimé qu'il n'était pas opportun d'étendre le programme de dépistage à toutes les femmes âgées de 40 à 50 ans.

Pour les personnes intéressées, nous proposons une lecture complémentaire d'un [article](#) publié dans la revue Equilibre.

Photo © Pretty M - fotolia.com

Mise à jour le 27/07/2021

Références

- Le dépistage du cancer du sein. Cahier prévention. Société Scientifique de Médecine Générale.

- www.lemammotest.be